

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27023**

### Intitulé

Responsable technique coloriste et formulateur de produits colorés : cosmétique, peintures, encres, adhésifs et connexes

**AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION**

**QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION**

Institut textile et chimique de Lyon (ITECH-Lyon) | Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Agent d'encadrement intermédiaire pour les fonctions suivantes : R & D (conception, formulation, développement de produits), production (fabrication, méthodes et gestion), qualité (contrôle qualité), assistance technique et technico-commerciale dans les entreprises dans les filières de formulation des produits de la chimie.

Il se situe entre l'ingénieur qui pilote le service et les techniciens qui collaborent à sa mission. Il a à la fois des compétences en :

- Couleur (analyse et caractérisation de la couleur, mise à la teinte)
- Formulation (association contrôlée de différentes matières premières afin d'obtenir un produit fini répondant à un cahier des charges précis)

Activités :

A1 : Elaboration d'un produit

- Etablissement du cahier des charges
- Contact des fournisseurs, étude des fiches techniques et choix des matières premières
- Recherche d'informations sur la réglementation en vigueur
- Mise au point de la formule et de la couleur du produit
- Participation à la démarche qualité
- Transposition industrielle

A2 : Contrôle des matières premières et des produits formulés

- Contrôles colorimétriques
- Contrôles physico-chimiques
- Evaluations sensorielles

A3 : Assistance technique

- Analyse d'une situation
- Proposition de solutions

Les capacités attendues :

- Concevoir et établir un cahier des charges
- Etablir la formule d'un produit
- Mettre en œuvre les normes qualité et règles HSE
- Travailler en équipe
- Choisir et réaliser les contrôles adaptés aux différents produits et les normes associées
- Utiliser les logiciels de colorimétrie et les bases de données associées
- Etablir un diagnostic
- Rédiger un rapport technique ou d'audit
- Exposer des préconisations

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la certification peuvent évoluer dans les secteurs d'activités de formulation des produits de la chimie : sociétés productrices ou distributrices (des matières premières aux produits finis) et des sociétés utilisatrices clients des précédentes (équipementiers automobile, avionneurs, sports et loisirs, bâtiments, médical, luxe, emballage, impression.....).

Par conséquent, toute taille d'entreprise peut être concernée.

Le titulaire de cette certification est sous la responsabilité d'un ingénieur. Il peut encadrer une équipe de production composée de techniciens, un groupe de système qualité, participer à un groupe projet en R&D, assister un client dans la mise en place de produits ou de process ou assurer la commercialisation des produits.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

H1101 : Assistance et support technique client

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1505 : Intervention technique en formulation et analyse sensorielle

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

3 composantes:

A1 : Elaboration d'un produit

A2 : Contrôle des matières premières et des produits formulés

A3 : Assistance technique

Modalités d'évaluations des candidats sous statut formation initiale ou continue

M1 - Etudes de cas

M2 - Epreuves pratiques

M3 - Mise en situation professionnelle sous forme d'un projet de recherche tuteuré

M4 - Mise en situation professionnelle dans le cadre d'un stage en entreprise

Modalités d'évaluations des candidats VAE

- Dossier de pré-inscription et décision de recevabilité
- Prise en compte de la demande avec devis d'accompagnement et de coût de la VAE
- Dossier d'inscription VAE (rédaction, accompagnement si besoin)
- Jury de VAE avec présentation par le candidat
- Décision du jury (refus, validation partielle ou attribution de la certification)

### **Modalité d'obtention de la certification (articulation entre les blocs de compétences acquis et l'obtention de la totalité de la certification) :**

La validation de la certification professionnelle « Responsable Technique Coloriste et Formulateur de produits colorés : cosmétique, peintures, encres, adhésifs et connexes » requiert la validation des 6 blocs décrits, ci-dessus, ainsi qu'un mémoire démontrant la capacité du participant à formuler un produit coloré, à réaliser les contrôles adaptés aux matières premières et au produit dans le respect des normes associées, et à apporter une assistance technique à la résolution de problème.

Dans le cadre d'un processus de VAE, qui repose sur l'apport de preuves permettant la validation de la maîtrise des compétences sur chacun des blocs explicités, le jury de VAE peut soit octroyer la certification totale en validant les preuves apportées bloc par bloc, soit octroyer la certification partielle. En cas d'octroi de certification partielle, le jury formule des recommandations afin d'orienter le candidat sur des modalités lui permettant de développer les compétences manquantes sur le ou les bloc(s) de compétences non validé(s).

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27023 - Elaborer un produit coloré	<p><b>Descriptif :</b> En relation avec les clients et les fournisseurs, le participant conçoit et établit un cahier des charges. Il établit des formules de produits en analysant des fiches de techniques. Au sien d'une équipe, il conçoit et fabrique des produits colorés. Il met en œuvre les normes qualités et règles HSE.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Sous forme de travaux pratiques en laboratoire et d'études de cas, ou de situations professionnelles réelles, au travers desquels le participant démontre sa capacité à établir un cahier des charges cohérent, à sélectionner les matières premières, à fabriquer un produit conforme au cahier des charges en respectant les règles de sécurité en vigueur en laboratoire et à utiliser efficacement son environnement.</p> <p><b>Sanction :</b> Certificat de validation de bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27023 - Contrôler des matières premières et des produits formulés	<p><b>Descriptif :</b> Sa maîtrise des techniques de contrôles permet au participant de réaliser des contrôles physico-chimiques et colorimétriques des produits formulés et des évaluations sensorielles. Il choisit et réalise les contrôles adaptés aux différents produits dans le respect des normes associées. Il analyse et interprète les résultats. Il réalise et valide des bases de données colorimétriques.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Sous forme de travaux pratiques en laboratoire et d'études de cas, ou de situations professionnelles réelles, au travers desquels le participant démontre sa capacité à réaliser les contrôles appropriés, à analyser une teinte donnée et à la reproduire, à maîtriser l'utilisation de bases de données colorimétriques.</p> <p><b>Sanction :</b> Certificat de validation de bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27023 - Apporter une assistance technique	<p><b>Descriptif :</b> Le participant apporte son assistance technique à la résolution de problèmes. Pour ce faire, il analyse la situation, établit un diagnostic et recherche des solutions.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Sous forme d'études de cas, ou de situations professionnelles réelles, au travers desquels le participant démontre sa capacité à diagnostiquer un problème, à préconiser des solutions claires et cohérentes en établissant des comptes rendus synthétiques et argumentés.</p> <p><b>Sanction :</b> Certificat de validation de bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27023 - Pratiquer la couleur et la mise à la teinte à l'œil d'un produit coloré	<p><b>Descriptif :</b> Le participant met en œuvre des méthodes scientifiques de maîtrise de couleur afin d'optimiser les résultats de mise à la teinte souhaités. Il reproduit et corrige les couleurs des échantillons en contrôlant visuellement le produit fabriqué. Il est source de propositions de nouvelles teintes</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Sous forme de travaux pratiques en laboratoire et d'études de cas, ou de situations professionnelles réelles, au travers desquels le participant démontre sa capacité à observer la couleur et à maîtriser la mise à la teinte à l'œil.</p> <p><b>Sanction :</b> Certificat de validation de bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27023 - Mesurer la couleur et mettre à la teinte un produit coloré avec l'aide d'un ordinateur	<p><b>Descriptif :</b> Le participant utilise les outils informatiques pour mesurer et mesurer la couleur dans un environnement industriel. Il comprend et interprète les mesures colorimétriques et apporte les corrections nécessaires à l'optimisation des résultats attendus. Il analyse et interprète les résultats.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Sous forme de travaux pratiques en laboratoire et d'études de cas, ou de situations professionnelles réelles, au travers desquels le participant démontre sa capacité à mesurer la couleur et mettre à la teinte avec assistance par ordinateur en interprétant les mesures colorimétriques.</p> <p><b>Sanction :</b> Certificat de validation de bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 27023 - Maîtriser la chaîne de couleur d'un produit coloré	<p><b>Descriptif :</b> Par sa maîtrise des phénomènes de coloration sur différents produits et support, le participant garantit un niveau de qualité constant et homogène des produits colorés. Il applique des techniques scientifiques et maîtrise les théories des calculs de prédiction de la couleur. Il réalise et valide des bases de données colorimétriques. Il met en œuvre des actions correctives pour optimiser les résultats attendus.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Sous forme de travaux pratiques en laboratoire et d'études de cas, ou de situations professionnelles réelles, au travers desquels le participant démontre sa capacité à comprendre les phénomènes de coloration, et sa maîtrise de la chaîne de couleur.</p> <p><b>Sanction :</b> Certificat de validation de bloc de compétences</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président du Jury Responsable de la formation, 2 Professeurs de la formation, 2 industriels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président du Jury Responsable de la formation, 2 Professeurs de la formation, 2 industriels
En contrat de professionnalisation	X	Président du Jury Responsable de la formation, 2 Professeurs de la formation, 2 industriels
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Président du Jury Responsable de la formation, 2 Professeurs de la formation, 2 industriels (1 salarié, 1 employeur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable technique en cosmétique et formulation de produits colorés" avec effet au 26 juin 2009, jusqu'au 9 décembre 2015.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé " Responsable technique coloriste et formulateur de produits colorés : cosmétique, peintures, encres, adhésifs et connexes" avec effet au 9 décembre 2015, jusqu'au 04 octobre 2019.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

moyenne de 20 bénéficiaires par an

##### Autres sources d'information :

secrétariat des études ITECH : 04.72.18.04.80

Site ITECH

##### Lieu(x) de certification :

Institut textile et chimique de Lyon (ITECH-Lyon) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [ECULLY]

Institut Textile et Chimique de Lyon (ITECH Lyon)

87 Chemin des Mouilles

69134 Ecully cedex

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Textile et Chimique de Lyon (ITECH Lyon)

87 Chemin des Mouilles

69134 Ecully cedex

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Responsable technique en cosmétique et formulation de produits colorés